

# PRÉSIDENTIELLE 2027



# ÉDITO

Les coopératives agricoles ne sont pas des entreprises comme les autres ; elles appartiennent aux agriculteurs et aux agricultrices. Elles privilégient la rémunération des coopérateurs et l'investissement sur le temps long à la rentabilité des capitaux à court terme. Elles sont au cœur de notre souveraineté agricole et alimentaire et de l'économie de nos territoires. Pourtant, leur capacité à produire pour nourrir la France est aujourd'hui ébranlée par les crises climatiques, les tensions géopolitiques, la concurrence internationale et le déclin de la compétitivité.

Dans ce contexte, l'élection présidentielle de 2027 doit être l'occasion de faire un choix clair : voulons-nous continuer à subir les transformations qui s'imposent à nous, ou voulons-nous reprendre la main sur notre avenir agricole et alimentaire ?

À La Coopération Agricole, nous faisons le choix de l'action. Nous l'avons toujours fait, y compris dans les moments les plus difficiles de notre histoire. C'est grâce à la confiance qu'on nous a accordée et à la force de notre

modèle collectif que nous avons surmonté ces défis. Ce pacte de confiance doit être renouvelé. Car nous ne pourrions agir sans une vision politique claire, ambitieuse qui offre des leviers pour produire, investir et transmettre.

Nous sommes prêts à travailler avec celles et ceux qui partageront cette vision et à mettre notre réseau, notre expérience et notre capacité d'investissement au service

d'une France qui produit et qui nourrit.

C'est le sens du pacte coopératif que nous portons. Dix priorités pour le prochain mandat, autour d'une conviction simple : la France doit retrouver une ambition

productive et la porter dans les arènes européennes. Produire plus et mieux en France, sans tourner le dos aux transitions mais en se dotant des moyens nécessaires pour les réussir.

La France a tous les atouts pour redevenir une grande puissance agricole et alimentaire. À nous, collectivement, de faire de cette intention une réalité du prochain quinquennat.

**Jean-Luc Duval**

**PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATION AGRICOLE**

**« La ou le futur président de la République devra faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire une priorité nationale. »**

## LES COOPÉRATIVES AGRICOLES, UN MOTEUR ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES À PRÉSERVER



1€ produit en coopérative génère 3,35€ de production pour l'économie française



**Les coopératives sont à la première place des secteurs économiques générant le plus d'effet d'entraînement au sein de l'économie française**

(Retombées socio-économiques des coopératives agricoles en France - Etude Vertigo Lab 2026)

# CHANGER DE MÉTHODE

## POUR RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

### FIXER UN CAP AVANT D'IMPOSER DES OBLIGATIONS

Les entreprises des agriculteurs et des territoires attendent un cap clair et stable de la part des pouvoirs publics pour gagner à nouveau en visibilité alors qu'elles sont confrontées à des orientations contraires depuis plusieurs années.

**Faire confiance plutôt que contrôler.**

### SIMPLIFIER AVANT D'AJOUTER

L'accumulation des normes, des procédures et des contrôles freine la production, l'innovation et l'investissement. Nos exigences sont simples : mettre fin aux sur-transpositions et aux sur-règlementations et réduire les délais administratifs qui freinent nos projets.

**Moins de contraintes, plus d'efficacité.**

### ÉVALUER AVANT DE RÉGLEMENTER

Toute nouvelle mesure doit être précédée d'une étude d'impact pour en mesurer les effets *a minima* sur la compétitivité, l'investissement et l'emploi.

**Mieux évaluer pour mieux décider.**

# ENJEU 1

## REMETTRE LA FRANCE SUR LE CHEMIN DE LA PRODUCTION

### NOS engagements

- Structurer et organiser les filières pour répondre aux attentes des marchés
- Investir dans notre industrie et dans nos territoires
- Mettre en œuvre les orientations issues des conférences de la souveraineté alimentaire
- Accompagner l'installation, le renouvellement des générations et poursuivre la modernisation des outils de production



**10 MDS €**

**d'investissement programmés par les coopératives jusqu'en 2028**

(Enquête LCA 2025)

### NOS priorités

#### PRIORITÉ 1

##### REDRESSER NOTRE COMPÉTITIVITÉ

- Réduire les impôts de production et le coût du travail
- Garantir un accès sécurisé et compétitif aux moyens de production (énergie, eau, engrais, NGT, produits de protection des plantes et des animaux)
- Stabiliser la fiscalité et geler les taxes comportementales, tout en supprimant les distorsions de concurrence entre territoires
- Simplifier les procédures et réduire les délais administratifs pour accélérer les projets

#### PRIORITÉ 2

##### INVESTIR DANS NOS OUTILS DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION

- Orienter les fonds disponibles (fonds européens de compétitivité et futur plan d'investissement du nouveau gouvernement) vers la modernisation des outils de production et de transformation
- Relocaliser la production de nos intrants stratégiques, notamment les engrais, les vitamines, les acides aminés et les protéines végétales
- Accompagner le déploiement du plan d'investissement Infrastructures 2030 (stockage, logistique...)
- Mobiliser l'épargne des Français pour financer les investissements nécessaires

#### PRIORITÉ 3

##### ENCOURAGER LA COOPÉRATION

- Faire évoluer le droit de la concurrence pour permettre aux coopératives de se développer et de contribuer pleinement à la souveraineté alimentaire
- Faciliter les opérations de restructuration impliquant des coopératives permettant de préserver

des outils industriels compétitifs sur les territoires

- Mettre en œuvre une **politique agricole commune qui favorise la structuration des filières** à travers des programmes opérationnels ambitieux
- **Garantir l'éligibilité des coopératives agricoles aux dispositifs de la PAC**, notamment aux paiements directs et aux aides à l'investissement

#### PRIORITÉ 4

##### RELANCER L'EXPORT

- Faire de l'export alimentaire une **priorité de la diplomatie française** et **mieux accompagner les entreprises** sur les marchés cibles
- **Unifier le pilotage** de l'export agricole et agroalimentaire et **simplifier l'accès aux marchés**
- **Défendre une concurrence loyale** : réciprocité réglementaire et clauses miroirs dans les accords commerciaux

## ENJEU 2

### ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DES FILIÈRES

#### NOS ENGAGEMENTS

- Décarboner la chaîne alimentaire, de la production à la transformation et à la logistique
- Développer de nouvelles filières non-alimentaires (énergie, matériaux...)
- Accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques
- Anticiper l'évolution des métiers et des compétences nécessaires aux transformations
- Mettre en œuvre des programmes collectifs de transition
- Participer à une meilleure gestion de l'eau



**-40%**

**d'émissions  
industrielles de  
gaz à effet de serre  
d'ici à 2030**

(Contrat stratégique  
de filière)

#### NOS Priorités

#### PRIORITÉ 5

##### PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES

- **Sécuriser l'accès à l'eau** en facilitant la réalisation d'infrastructures de stockage et le développement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)
- **Créer un fonds de gestion des risques** pour amortir les chocs économiques et climatiques
- **Renforcer les moyens consacrés à la surveillance et à la prévention des dangers sanitaires** pour les animaux et les végétaux et garantir l'accès aux moyens de protection
- **Adapter les outils de production et de transformation** face au changement climatique
- **Développer de nouveaux partenariats** avec la grande distribution et la restauration hors domicile pour donner de la visibilité face aux aléas extérieurs

## PRIORITÉ 6

### VALORISER ET MASSIFIER LES TRANSITIONS

- **Mettre en place un fonds pour la transition agricole** qui finance des démarches à l'échelle des territoires et des filières
- **Encourager la mise en œuvre de programmes collectifs** d'amélioration des pratiques agricoles et de paiements pour services environnementaux
- **Renforcer l'accès des coopératives aux dispositifs de soutien à l'innovation et à la recherche**, notamment grâce aux fonds européens de compétitivité et aux dispositifs fiscaux incitatifs (crédit d'impôt recherche, suramortissement...)
- **Lever les freins réglementaires et économiques à la transformation des filières et à la structuration de nouvelles filières** (bioéconomie, énergie...)

## PRIORITÉ 7

### ACCÉLÉRER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- **Massifier le déploiement de la recherche sur le terrain** en développant les partenariats entre organismes de recherche et coopératives agricoles
- **Mettre en œuvre les nouvelles techniques génomiques** (NGT) et investir dans la recherche variétale afin d'améliorer la résistance aux maladies et l'adaptation au changement climatique
- **Investir dans le développement de la robotisation, de l'intelligence artificielle et de la génétique**
- **Moderniser la traçabilité animale** pour mieux maîtriser les risques sanitaires (dématérialisation...)

## ENJEU 3

### RÉCONCILIER LES FRANÇAIS AVEC LES TERRITOIRES DE PRODUCTION

#### NOS engagements

- Promouvoir nos métiers à travers le mentorat de classe ou l'apprentissage
- Promouvoir nos territoires par l'affichage de l'origine des matières premières agricoles
- Coopérer avec la distribution pour valoriser les produits coopératifs
- Participer à la solidarité territoriale, notamment en contribuant aux dons pour faire face à la précarité alimentaire et en mobilisant nos moyens lors de crises telles que les incendies
- Développer l'agrotourisme, l'œnotourisme et les opérations portes ouvertes



**84%**

**des coopératives agricoles mettent en place des soutiens financiers et des accompagnements techniques renforcés pour sécuriser les premières années d'installation**

(Observatoire 2025 des actions en faveur des nouveaux associés coopérateurs)

## NOS Priorités

### PRIORITÉ 8

#### SÉCURISER LE CAPITAL HUMAIN

- Supprimer les charges sociales pendant cinq ans pour tout agriculteur qui s'engage en coopérative
- Alléger les charges sociales pour les entreprises qui investissent dans des parcours professionnels certifiants pour leurs salariés
- Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale et physique des agriculteurs et des salariés : revaloriser la médecine du travail agricole, favoriser la prise en charge par les professionnels et le remplacement sur l'exploitation
- Intégrer le modèle coopératif dans les formations agricoles et dans l'enseignement supérieur

### PRIORITÉ 9

#### METTRE L'ORIGINE FRANCE DANS TOUTES LES ASSIETTES

- Adapter les négociations commerciales aux spécificités des entreprises non délocalisables et à capitaux agricoles comme les coopératives agricoles
- Créer une exception agricole et alimentaire dans la commande publique et favoriser l'accès des entreprises de l'ESS et de leurs filiales aux marchés publics
- Rendre obligatoire l'affichage de l'origine des produits bruts et transformés dans la grande distribution et en restauration hors domicile

### PRIORITÉ 10

#### RÉCONCILIER PRODUCTION ET CONSOMMATION

- Développer une véritable culture alimentaire dès l'école pour mieux comprendre l'origine, la production et la transformation des aliments
- Lancer une grande campagne nationale pour promouvoir le « manger français » et mieux faire connaître les productions et spécificités de nos territoires
- Valoriser les services rendus aux territoires par les coopératives agricoles en créant un dispositif de paiement pour services territoriaux (emploi, maintien de l'activité économique, aménagement et vitalité des territoires...)

# LES COOPÉRATIVES AGRICOLES, ENTREPRISES DES AGRICULTEURS ET DES TERRITOIRES



**3/4**

DES AGRICULTEURS **SONT ASSOCIÉS-COOPÉRATEURS**  
**D'AU MOINS UNE COOPÉRATIVE**  
**ET EN SONT DONC CO-PROPRIÉTAIRES**

**2 000**

ENTREPRISES COOPÉRATIVES  
**SUR TOUT LE TERRITOIRE**

**1<sup>ER</sup>**

EMPLOYEUR ET INVESTISSEUR PRIVÉ  
DES TERRITOIRES RURAUX

**116 MDS €**

CHIFFRE D'AFFAIRES **CONSOLIDÉ**



**70 %**

DE LA PRODUCTION AGRICOLE  
COLLECTÉE ET TRANSFORMÉE



**93 %**

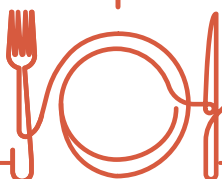
DES ENTREPRISES  
COOPÉRATIVES  
SONT DES  
TPE-PME



**200 000**

SALARIÉS  
(FILIALES  
INCLUSES)

**PLUS DE LA  
MOITIÉ DE**  
L'AGROALIMENTAIRE  
FRANÇAIS



**1/3**

DES MARQUES  
ALIMENTAIRES



LA COOPÉRATION AGRICOLE

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

